

"Ça ne s'apprend qu'au régiment ; vous allez voir ça, papa Bar..."

Il s'arrêta net. Du fond du village arrivaient des cris de poursuite encore confus, à travers le tumulte desquels on distinguait cependant cet appel d'alarme : "Au chien... au chien... Tuez-le !"

Le maréchal se précipita vers la porte ; il avait ramassé la première arme rencontrée sous sa main, un énorme chien, et, menaçant, il s'était avancé jusqu'au milieu de la rue pour arrêter la bête enragée, si toutefois celle-ci, pour son malheur, s'avisaient de vouloir passer par là.

Le père Barré était assis à son banc. Il n'imaginait pas encore que la bête, au lieu de s'enfuir vers la campagne, vint tourner précisément dans sa rue ; puis, à son âge, quel utile secours aurait-il pu rendre ? Simple-ment il se leva pour aller fermer la porte, et, regagnant sa place, il reprit en main la barre du chariot et jeta sur son poupon un singulier regard d'intérêt attendri.

Il gardait le silence et nous écoutions tous deux si de nouveaux bruits n'annonçaient pas enfin le dénouement de la poursuite, quand brusquement, d'une poussée formidable, la porte se rouvrit, et, dans un effarement de vertige, le maréchal passa, laissant tomber son arme ; il se sauvait vers l'escalier du grenier...

"Bia... ; voilà... Bis..."

Il n'en put dire davantage, et bien avant que nous fussions revenus de cette alerte, le chien du maire arrivait, fuyant devant les paysans qui le traquaient ; par la porte restée grande ouverte il s'élançait vers nous, les yeux hagards, la gueule écumante et les dents au vent.

"Oh ! le petit... le petit !..."

Mais déjà le vieux grand père debout devant le chariot le protégeait de toute sa personne ; il avait tendu le bras dont il occupait la bête furieuse, la laissant mordre à pleins crocs pour la détourner du poupon.

Cependant, revenu de mon premier émoi, j'avais ramassé le chien et d'un coup terrible j'abattis Bismark.

Alors de son allure la plus calme, comme s'il ne venait pas de s'offrir à la mort la plus certaine, le vieux se rassit en souriant à l'enfant.

Les paysans étaient arrivés et derrière eux mon oncle, que je dus aider au pansement. Par bonheur, en cette saison le père Barré portait déjà triples manches de laine et les crocs n'avaient pas pénétré ses chairs trop profondément.

Malgré le nombre des morsures qu'il avait reçues, il put être sauvé.

Mon oncle, avec une pincette rougie dans le poêle, fit les cautérisations nécessaires ; il promena le feu de ses brûlures tout au long du bras, sur tous les trous de crocs depuis la main jusqu'à l'épaule et le vieux ne fronça même pas les sourcils ; il souriait à l'enfant.

A la faveur du trouble, le maréchal avait pu, sans être remarqué, descendre du grenier ; il s'était ressaisi du chien et le secouait d'un air farouche, comme un justicier brandit l'arme qui vient de servir au châti-ment.

Pour tous les témoins présents, il eut l'air d'avoir exécuté l'animal enragé. Héroïque jusqu'au silence, le père Barré ne voulut pas effleurer, par un démenti public, la belle renommée de son voisin, et mon oncle, à qui je contai les faits dans leur exactitude, me conseilla d'imiter la stoïque réserve du principal intéressé :

"Personne ne nous croirait, me dit mon oncle, l'histoire ne détruit pas la légende ; mais pour être méconnus, les braves gens n'en font pas moins leur devoir au moment de l'action." Et qui sait s'ils ne sont pas les plus heureux ?

FERNAND CALMETTE.

FEUILLETON DU "SAMEDI"

COMMENCÉ DANS LE NUMÉRO DU 27 NOVEMBRE 1897

LE SUPPLICE D'UNE FEMME

DEUXIÈME PARTIE

(Suite)

VII

Le même jour, dans la soirée, le directeur de l'hospice donna l'ordre qu'on lui amenât Gabrielle Liénard. Il reçut la jeune femme dans son cabinet, la fit asseoir et lui dit :

— Messieurs les magistrats, que vous avez vus tantôt et qui vous ont interrogée, m'ont assez longuement parlé de vous. Comme moi, comme tout le monde ici, M. le juge d'instruction vous porte un très vif intérêt. Il vous a conseillé de quitter Paris et de rentrer dans votre famille ; mais vous ne lui avez point caché qu'il vous répugnait de retourner chez votre père. Il m'a quitté en me faisant part de ses inquiétudes sur votre avenir. Eh bien, ces inquiétudes, je les partage. Vous allez sortir de l'hospice et je suis loin d'être rassuré sur votre sort, car je ne puis, sans effroi, me demander ce que vous allez devenir lorsque vous vous retrouverez seule, sans parents, sans amis, sans personne pour vous protéger, vous aider, au milieu de cette ville immense, pleine de périls de toutes sortes, où il y a tant de désillusions, tant de misère et où déjà vous avez tant souffert.

Vous voyez dans quelle situation vous vous trouvez, et je ne saurais trop vous engager à réfléchir sérieusement. Voyons, madame, que comptez-vous faire ? Connaissiez-vous à Paris une honnête famille qui puisse vous recevoir ?

— Non, monsieur, je ne connais plus personne à Paris, répondit Gabrielle. D'ailleurs y connaîtrais-je quelqu'un que je ne chercherais pas à le voir.

— Malheureuse enfant, voilà bien ce qui m'effraye ; vous allez vous trouver complètement abandonnée !

— Non, monsieur, répliqua la jeune femme en montrant le ciel, je crois en la divine Providence, elle veillera sur moi.

— Je le crois ; mais il y a un proverbe qui dit : "Aide-toi, le ciel t'aidera !" Que ferez-vous ?

— Je sais me servir de l'aiguille de l'ouvrière ; j'ai fait déjà de la passementerie, je puis aussi travailler dans la lingerie, je ne serai pas paresseuse ; j'ai du courage, de la bonne volonté, je ne manquerai pas d'ouvrage ; je sais qu'il n'y a que ceux qui ne veulent pas travailler qui ne trouvent rien à faire à Paris.

— Sans doute ; mais le travail d'une femme est si peu payé...

— C'est vrai, monsieur. Seulement, pour vivre, il me faudra si peu aussi !

— A côté des premières nécessités de la vie, il y a une infinité d'autres dépenses à faire, utiles et forcées pour une femme surtout.

— Hier, on m'a remis en possession de mon linge et de mes autres effets, apportés d'Asnières, lorsqu'on m'a amenée ici ; j'ai retrouvé le tout en assez bon état ; d'ici à un an je n'aurai rien à m'acheter.

— Mais encore faut-il que vous vous installiez quelque part. Vous aurez à louer et à payer une chambre. Et puis il est probable que vous ne trouverez pas immédiatement du travail.

— Monsieur le directeur ne m'a-t-il pas dit, ce matin, qu'il me remettrait avant mon départ une petite somme ?

— Oui, une somme de trois cents francs, qui vous appartient.

— Qui m'appartient ? fit Gabrielle étonnée.

— Oui. Ces trois cents francs ont été trouvés dans la chambre que vous occupiez dans la maison d'Asnières.

— Il ne sont pas à moi, monsieur.

— Personne, pourtant, ne les a réclamés.

— Quand madame Trélat est venue me prendre avenue de Clichy pour me conduire à Asnières, je n'avais peut-être pas cinq francs de petite monnaie dans ma poche.

— De cela il n'y a qu'une chose à conclure, c'est un don qui vous a été fait. Par qui ? Par une personne généreuse qui vous a prise en pitié, ou bien par ceux qui vous ont enlevé votre enfant. Mais qu'importe, cette somme est bien à vous, et nous n'avons pas à rechercher d'où elle vient.

Vous paraissiez avoir pris une résolution définitive, cela contrarie certaines intentions qu'on a pour vous ; néanmoins je vais vous faire connaître la proposition qu'on m'a chargée de vous faire.

A votre sortie de l'hospice, on vous recevrait avec plaisir dans une communauté.

La jeune femme fit un brusque mouvement.

— On aurait pour vous les égards qui sont dus à votre malheur, continua le directeur ; vous ne manqueriez ni d'affection, ni de soins, ni de protection ; là, vous trouveriez un refuge sûr contre toutes les difficultés et tous les dangers de la vie. On pourrait encore, si vous le désiriez, vous placer comme surveillante dans un ouvroir, dont vous pourriez devenir plus tard la directrice.

Gabrielle secoua la tête.

— Monsieur le directeur, répondit-elle, ce que vous voulez bien me proposer serait certainement avantageux pour une pauvre malheureuse telle que moi ; je le reconnais, et mon cœur est pénétré de reconnaissance pour vous d'abord, monsieur, et pour les personnes inconnues et charitables qui s'intéressent à mon malheur. Mais je ne puis profiter de l'offre qui m'est faite, je suis obligée de renoncer à tout le bien qu'on voudrait me faire. Ce que je veux, monsieur, c'est ma liberté, ma liberté entière.

Depuis que la raison m'a été rendue, continua-t-elle, en portant sa main droite à son front, j'ai là une idée, une idée fixe : oui, j'ai un but à poursuivre, à atteindre, et j'ai fait à Dieu le serment de consacrer toute ma vie à cette tâche.

— Ai-je le droit de vous demander quelle est votre idée ?

— Oh ! vous l'avez peut-être devinée, monsieur : Je veux retrouver mon enfant !

— Pauvre femme, pauvre mère ! murmura-t-il.

— Mon enfant ! reprit-elle subitement surexcitée, c'est à peine si j'ai eu le temps de le voir, de le couvrir de mes baisers... Eh bien, je le revois tel qu'il était quand on l'a mis entre mes bras ; oui, après de longs mois de démence, j'ai trouvé, fidèlement gravée